

## LE MERCREDI 17 AOÛT 1988

(113)

Le Comité permanent de la justice et du solliciteur général se réunit à huis clos, aujourd'hui à 15 h 40, dans la pièce 307 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de David Daubney, *président*.

*Membres du Comité présents:* David Daubney, Bill Domm, Robert Horner, Jim Jepson et Rob Nicholson.

*Membre suppléant présent:* Joe Price remplace Allan Lawrence.

*Aussi présents: De la Bibliothèque du Parlement:* Bill Bartlett, Marlene Koehler et Philip Rosen, attachés de recherche.

Le Comité reprend l'étude d'un rapport à la Chambre des communes sur la détermination de la peine, la mise en liberté sous condition et des aspects connexes du système correctionnel.

Il est convenu,—Que le projet de rapport, sous sa forme modifiée, soit adopté en tant que Sixième rapport à la Chambre; que le président soit autorisé à y apporter les modifications d'ordre rédactionnel qui s'imposent sans toutefois en changer le fond; qu'il reçoive instruction de présenter ledit rapport à la Chambre; et,

—Qu'advenant la dissolution du Parlement avant la présentation du rapport susdit à la Chambre, un exemplaire du document de travail du Comité sur la détermination de la peine, la mise en liberté sous condition et des aspects connexes du système correctionnel figure en annexe aux Procès-verbaux et témoignages d'aujourd'hui; et que soient imprimés 5000 exemplaires dudit fascicule.

Il est convenu,—Que, conformément aux dispositions du paragraphe 99(2) du Règlement, le Comité prie le gouvernement de déposer, dans les 150 jours qui suivent la présentation, une réponse globale à son Sixième rapport.

Il est convenu,—Que le Comité fasse imprimer, tête-bêche, 5000 exemplaires de son Sixième rapport à la Chambre, munis d'une couverture distincte.

À 17 h 10, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

*Le greffier du Comité*

Luke Morton